

14° Tour des Coteaux et Landes de Gascogne

ÉPREUVE UFOLEP

Label National

11 et 12 juin 2016



LOT-ET-GARONNE
Le Département



11/06 : CASTELJALOUX / CASTELJALOUX 104.9km

12/06 : PINDERES / BOUGLON 100.4km

12/06 : CLM INDIVIDUEL 9.8 KM





**Raymond GIRARDI,
Président de la Communauté de Communes
des Coteaux et Landes de Gascogne**

Coteaux et Landes de Gascogne organise à nouveau cette course cycliste qui connaît chaque année un grand succès. L'édition 2016 sera pour notre territoire un moment important que nous aurons à cœur de bien réussir.

Le cyclisme fait parti de ces disciplines, extrêmement dures et contraignantes. Il est fortement ancrée dans notre région, et attire toujours autant de monde pour encourager les coureurs dans leurs efforts.

La Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne en partenariat avec le **Cyclo-Sport de Casteljaloux** a réussi en quelques années à implanter cette épreuve extraordinaire de trois étapes sur deux jours : « la course des Coteaux et Landes de Gascogne ».

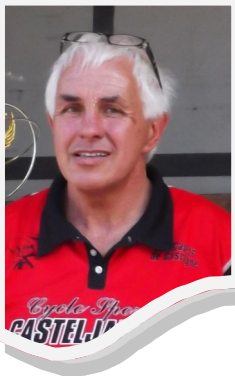
Cette année la deuxième édition de la « **Flèche Féminine** » viendra compléter à nouveau l'épreuve 2016.

Avec des routes, des plaines et des coteaux qui se prêtent parfaitement au cyclisme, le niveau de cette course a pris une ampleur qui attire les sportifs de toutes les régions de France, déplace les supporters tout au long des routes et est devenue un élément important de promotion et de communication pour notre communauté de communes.

Nous sommes convaincus que l'édition 2016 sera une grande **réussite sportive** et populaire, la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne lui apporte plus que jamais tout son soutien et donne ainsi de plus en plus de place à cette épreuve qui se veut au service du développement de la pratique sportive pour tous.



Raymond GIRARDI



14° Tour cycliste des Coteaux et Landes de Gascogne 11 et 12 juin 2016

Le **quatorzième** tour cycliste des Coteaux et Landes de Gascogne est amorcé !

Les organisateurs préparent avec ferveur cette nouvelle édition en espérant obtenir le même succès que les années précédentes. Cette épreuve cycliste a pour objectif de faire découvrir notre patrimoine et notre région au mois de juin, avec l'aide de la **Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne**.

L'épreuve traversera toutes les communes de la Landes aux Coteaux, en passant par les vignobles des côtes de Cocumont. Elle se déroulera en trois étapes durant 2 jours, deux épreuves en ligne et un CLM individuel. Des classements annexes, leaders des 2^{ème} catégories, meilleur sprinter, meilleur grimpeur ajouteront un attrait supplémentaire à l'intérêt de la course. Des modifications ont été apportées cette année ; d'abord sur la date, l'épreuve a été avancée au 11 et 12 juin pour des raisons de logistiques, enfin le circuit des épreuves en ligne légèrement rallongé.

Le **Cyclo Sport Casteljalousain** mettra tout en œuvre et son savoir-faire pour la pleine réussite de cette épreuve, avec comme principaux soucis encore, la sécurité des concurrents, l'accueil et la convivialité de l'épreuve. Tous les bénévoles du club, les maires des communes traversées, les hôtels et les restaurants seront sollicités et mis à contribution.

Cette épreuve se déroulera sous l'égide de l'**UFOLEP** et sera ouverte à l'ensemble des équipes françaises, le nombre étant tout de même limité à 32 équipes pour des raisons d'hébergement et d'organisation.

Les possibilités d'hébergement seront réparties entre les gîtes, les centres de vacances de Sauméjan et la Taillade, les hébergements et les hôtels du territoire de Coteaux et Landes de Gascogne.

L'informatique et la gestion des classements seront effectués par Daniel MANUEL, photos finish et car podium étant mis à sa disposition.

La sécurité sera assurée par 30 signaleurs avec l'aide de la gendarmerie locale et de 20 motos, sécurité, boissons, infos, dépannages. Une soixantaine de personnes assurera cette lourde tâche.

Tout sera mis en œuvre pour que cette épreuve soit une réussite complète, pour qu'elle continue à rester un rendez-vous incontournable de la saison cycliste de toutes les meilleures équipes françaises et une épreuve digne de notre région et de notre département.

Cette année l'épreuve ouverte aux féminines Minimes et Cadettes FFC sera à nouveau organisée le dimanche en deux étapes. Cette épreuve se déroulera en parallèle du Tour le dimanche matin sur le circuit du contre la montre et l'après-midi sur le circuit de 9km passant par Pompogne.

Le président

Jean-Paul OUNZARI

<http://cyclosport-casteljalous.com>

Comité d'organisation

Président d'honneur :	Raymond GIRARDI
Directeur de l'épreuve :	Jean Paul OUNZARI
Adjoint responsable du protocole :	Alain SAGE
Président du jury des commissaires :	Daniel LABOUTE
Responsable sécurité motos :	Jacques BOUDEY
Responsable signaleurs :	CB STE BAZEILLE
Commissaires :	Jean LAMOTHE, Yvette RICHARD, Ginette TONIUTTI
Responsable chronométrateur :	Alain CAZASSUS
Responsables ligne de départ :	SAGE Alain
Responsables signalisation :	Michel TEISSEIRE, Robert TONIUTTI
Animation :	André MUSIOL, Jean Luc LAPEYRONNIE
Informatique -photo finish:	Daniel MANUEL
Service médical :	Castel Ambulance Docteur LEGOUGE
Secrétariat :	Françoise BOUDEY, Lucie LABOUTE, Marie-France CAZENAVE
Restauration:	C.S CASTELJALOUSAIN (Thierry DECAUX)
Trésoriers :	Françoise BOUDEY, Michèle LESPINE, Yves SABOURIN,

Véhicules épreuves :



☞ <u>Voiture ouvreuse :</u>	Charles FAURE
☞ <u>Voiture invités :</u>	Jacques OUNZARI
☞ <u>Voiture Dépannage 1 :</u>	Michel LABOUTE- Michel DUPIN
☞ <u>Moto Fraîcheur :</u>	Pascal DUFOURNAUD
☞ <u>Moto Dépannage :</u>	Didier BERNARD
☞ <u>Moto Info :</u>	Claude BARBOT
☞ <u>Moto Ardoisier:</u>	Bernard GUSTAVE
☞ <u>Voiture Sono :</u>	Franck TONETTO
☞ <u>Voiture Direction :</u>	Michel RENAudeau
☞ <u>Voiture Président du Jury :</u>	Cyrille DESCO
☞ <u>Camion balai :</u>	Mr YANN



Samedi 11 juin

9 H / 12 H: PERMANENCE salle des fêtes de Pindères

Remise des dossards, plaques de cadre, pièces officielles et cadeaux de bienvenue aux directeurs sportifs en **possession des licences de tous les coureurs**.

Remise des radios jusqu'à 12h00 à Pindères (impératif).

Attention : pas de repas pour les coureurs, uniquement pour l'organisation.

13h15 : Réunion des directeurs sportifs (Centre Jean MONNET à Casteljaloux)
Tirage au sort des numéros de voitures suiveuses (les équipes absentes seront positionnées en fin de file).

14h15 : CASTELJALOUX : Signatures des concurrents et présentation des équipes en tenues

15h00 : Départ de l'étape Casteljaloux-Casteljaloux

17h32 : Arrivée à Casteljaloux - Possibilité de douches au gymnase de Casteljaloux.

Protocole: Remise des prix et maillots de leader au podium dès l'arrivée de l'étape en tenue

20h00 : Repas sur réservation salle des Fêtes de Pindères (Paella 12€/pers)



Dimanche 12 juin

8h30 : Pindères: Signature des concurrents

9h00 : Pindères: Départ de la 2^e étape Pindères-Bouglon

11h30 : Bouglon: Protocole au podium seulement pour les vainqueurs de l'étape
Repas pris en commun salle des Fêtes de Pindères à partir de **12h00**
Remettre impérativement la liste des participants de l'après-midi à l'issue de l'étape.

12h30/13h30 : Protocole remise des maillots de leaders jaune, bleu, dans la salle des fêtes de Pindères pendant le repas.

15h00: Départ de l'étape Sauméjan-Pindères. Ordre inverse du classement général, minute en minute - pas de signature.

17h30: Remise des prix et maillots de leaders, vin d'honneur salle des fêtes de Pindères.

RÈGLEMENT

Article 1 : Participation

Le tour des Coteaux et Landes de Gascogne est une épreuve organisée par le Cyclo-Sport Casteljalousain (Association loi de 1901 agréée Jeunesse et Sport) sous l'égide de l'UFOLEP ouverte aux licenciés UFOLEP de 1ère, 2ème catégorie.

Article 2 : Règlement

L'épreuve est soumise au règlement national UFOLEP des courses à étapes. Toutes les situations sont sous l'autorité du directeur de course qui est habilité à prendre toutes les décisions qu'il juge nécessaires.

Article 3 : Équipes

Les équipes de club, inter club ou sélections départementales et régionales devront être composées de 5 concurrents et de 2 accompagnateurs (1 directeur sportif et 1 mécanicien)

Les équipes de club seront composées de trois coureurs du club minimum et éventuellement de 2 extérieurs à condition que leur club ne soit pas déjà engagé. Ces deux coureurs devront fournir obligatoirement l'**autorisation écrite** de leur président de club. Par contre un club non engagé, ne pourra pas avoir plus de 2 coureurs qui complètent d'autres formations. Une ou deux équipes mixtes pourront être composées **par l'organisateur** en respectant l'éthique sportive : ces coureurs pourront porter leurs maillots de club respectifs.

Pour participer, un minimum de **4 concurrents est obligatoire**, tous les coureurs de l'équipe devront porter un maillot identique, maillots de sélections pour les départements et régions à l'exception de l'équipe mixte.

Article 4 : Étapes

Le tour comporte 3 étapes qui sont courues sur 2 jours.

- **1ère étape** : Samedi après-midi en ligne **104.9 km** Casteljalous-Casteljalous circuit plat avec 2 difficultés sur le final
- **2ème étape** : Dimanche matin étape en ligne de **100.4 km** Pindères-Bouglon, circuit vallonné
- **3ème étape** : Contre La Montre Individuel **9 km 800** plat Sauméjan-Pindères

Article 5 : Classement Général

Classement général au temps Maillot Jaune (parrainage Communauté de Communes)

Meilleur 2ème catégorie : Maillot Bleu (parrainage Communauté de Communes)

En cas d'égalité il sera tenu compte du plus grand nombre de 1ère place, puis de 2ème place, etc.

Une fois l'étape terminée, il sera interdit de repasser sur la ligne. Si tel est le cas, c'est le second temps qui sera pris en compte pour le classement (caméra vidéo utilisée).

Classement meilleur sprinter : Maillot vert

Sera remis au terme de chaque étape en ligne et au classement général final.

Attribution à chaque étape en ligne lors des sprints intermédiaires, signalés **MS** sur les plans aux 3 premiers de : 3 points ; 2 points et 1 point.

En cas d'égalité au général, il sera tenu compte du plus grand nombre de 1ère place, puis de 2ème place etc.

En cas de nouvelle égalité, le dernier sprint départagera les ex-æquo.

En cas de nouvelle égalité, le classement de l'étape départagera les ex-æquo.

Classement meilleur grimpeur : Maillot à pois

Sera remis au terme de chaque étape en ligne et au classement final.

Attribution à chaque étape en ligne lors des passages au sommet des difficultés, signalées **MG** aux 3 premiers de : 3 points ; 2 points et 1 point.

En cas d'égalité au général il sera tenu compte du plus grand nombre de 1ère place, 2ème place etc.

En cas de nouvelle égalité, le dernier sprint départagera les ex-æquo.

En cas de nouvelle égalité, le classement de l'étape départagera les ex-æquo.

Classement par équipe :

Il sera pris sur le temps des 3 meilleurs coureurs de l'équipe à chaque étape.



Article 6 : Protocole

Celui-ci est obligatoire. A l'arrivée les concurrents devront être attentifs à la proclamation des différents classements, et se présenter en tenue aussitôt aux cérémonies protocolaires qui auront lieu sur le podium.

Toute absence injustifiée sera sanctionnée par la suppression immédiate des prix au profit du concurrent placé au rang suivant.

Les maillots de leaders pourront être attribués au second voire au troisième de chaque classement si nécessaire, avec par ordre d'importance des Maillots : Jaune - Bleu - Vert - à Pois

Un concurrent ne pourra pas cumuler le port de deux maillots aux étapes, ils seront attribués dans les mêmes conditions et ordre que cités ci-dessus.

Article 7 : Réclamations

Elles seront reçues jusqu'à 30 minutes après la proclamation des résultats par le directeur sportif, accompagnées d'un chèque de 20 euros qui sera restitué si la réclamation est justifiée. Les éventuelles réclamations seront faites uniquement par le directeur sportif auprès du jury, les coureurs devront impérativement suivre cette démarche obligatoire.

Article 8 : Engagements

Un chèque de 170 Euros sera demandé à chaque équipe. Ce chèque d'engagement devra être envoyé avant le 30 MARS **Ce chèque sera perdu SANS AUCUNE EXCEPTION en cas de désistement de l'équipe.**

Après réception du chèque, un reçu accompagné du dossier de l'épreuve sera envoyé à chaque équipe,

Les engagements avec la liste des coureurs devront être adressés ensuite avant le 15 MAI dernier délai

- Chez : M. OUNZARI Jean-Paul 11 Lot « Les bruyères » 47700 PINDERES

Le nombre d'équipe étant limité à 30 formations, les équipes seront retenues par ordre de fidélité au Tour puis par ordre d'envoi de leur engagement

AUCUNE MODIFICATION D'EQUIPES ne pourra se faire la semaine précédant le TOUR pour des raisons de logistique.

Article 9 : Hébergement

Les hébergements seront à la charge des équipes, il existe à Sauméjan une structure gérée par l'UFOLEP 47 avec des chalets équipés à des prix très intéressants (voir brochure) : chalets de 4 à 6 personnes où il est possible, soit de se faire la cuisine ou de commander des repas à l'avance. (Attention seulement 80 places)

Article 10 : Radio Tour

Les directeurs sportifs seront dotés d'une radio pour se tenir informés du déroulement de la course et des ordres du directeur de course. Le directeur sportif sera responsable de cette radio.

Article 11 : Ordre des voitures suiveuses

Les voitures suiveuses devront impérativement suivre l'ordre des numéros, ce numéro sera disposé à l'arrière gauche du véhicule. L'ordre des numéros suivra l'ordre du classement général du meilleur coureur de l'équipe. Les véhicules « hauts » (fourgonnettes, camions) seront placés automatiquement en fin de file.

Article 12 : Dépannage

Une voiture et une moto en dépannage neutre seront à l'avant de l'épreuve pour couvrir les échappées jusqu'à ce que l'écart atteigne une minute ; les directeurs sportifs auront alors la possibilité de se placer derrière leurs coureurs. Il est rappelé qu'il est formellement interdit de s'accrocher à un véhicule, tout coureur pris sera immédiatement mis hors course.

Article 13 : Signalisation

Les arrivées d'étapes en ligne seront signalées par des panneaux sur le côté droit de la route :

⇒ 20km - 10km - 5km - 2km - 1km - 500m - 200m - 100m.

- Les classements des sprints ; panneaux : MS 1000m - MS 500m - KM 47 500m-KM47
- Les classements des grimpeurs ; panneaux : GPM 1000m - GPM 500m.
- Les circuits seront balisés sur la chaussée, avec des flèches Jaunes TC (Tour des Coteaux).



Article 14 : Retour dossards et plaques de cadre

Il est demandé aux directeurs sportifs de ramener les dossards et plaques de cadre en échange des licences de leurs coureurs. Il est impératif que ni les dossards, ni les plaques ne soient coupés ou endommagés. Si tel est le cas, le coût du remplacement de ces matériels sera facturé aux équipes concernées.

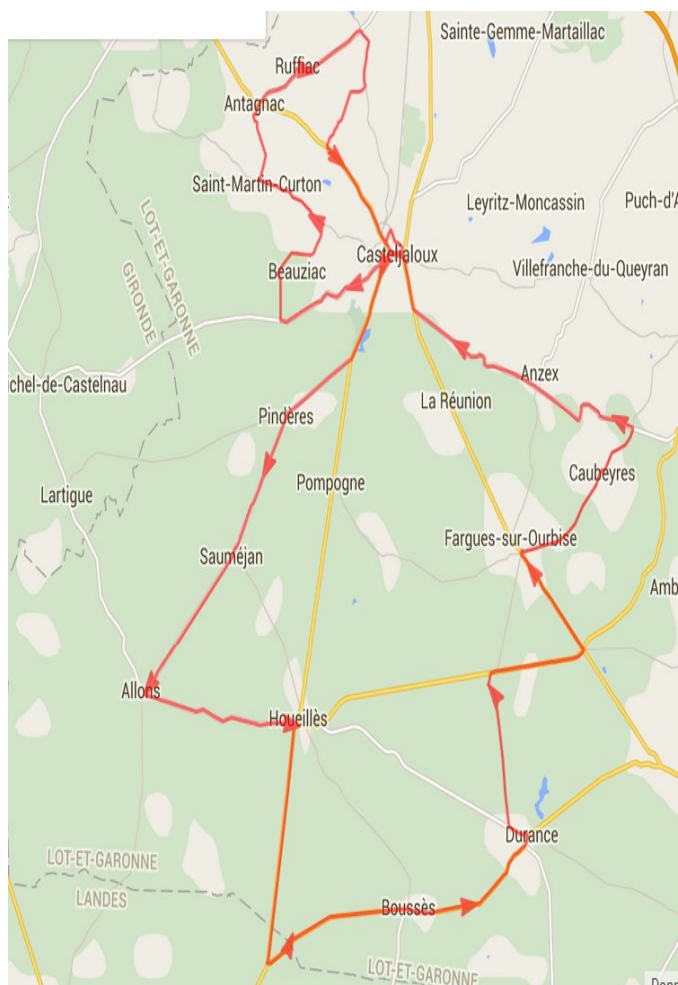


1^{re} Etape : Casteljalous-Casteljalous 104.9Km

VILLES			Horaires
	DÉPART FICTIF	2,8	15h00
	KM 0- CASTELJALOUX (Lac)	0	15h04
	PINDERES	4,1	15h10
	SAUMÉJAN	8,7	15h17
	ALLONS	14,5	15h26
	HOUEILLES	21,6	15h36
	LE TREMBLANT	28,3	15h47
MS	BOUSSES	35,1	15h52
	DURANCE	40,3	16h05
	LA TOUR D'AVANCE	46,7	16h14
	KM 47	47,5	16h15
	LE PLACIOT	51	16h20
MS	FARGUES	54,8	16h26
MG	CAUBEYRES	59,5	16h33
	ANZEX	66,4	16h44
	LA REUNION	71	16h52
MS	CASTELJALOUX	75	16h57
	LE PEJOUANS	81.2	17h01
MG	BEAUZIAC	85.5	17h06
MS	ST MARTIN DE CURTON	88.7	17h10
	ANTAGNAC	90.6	17h13
	RUFFIAC	92.6	17h15
	POUSSIGNAC	98.1	17h23
MG	COTE DU CERF	100.9	17h27
ARR	CASTELJALOUX	104.9	17h32

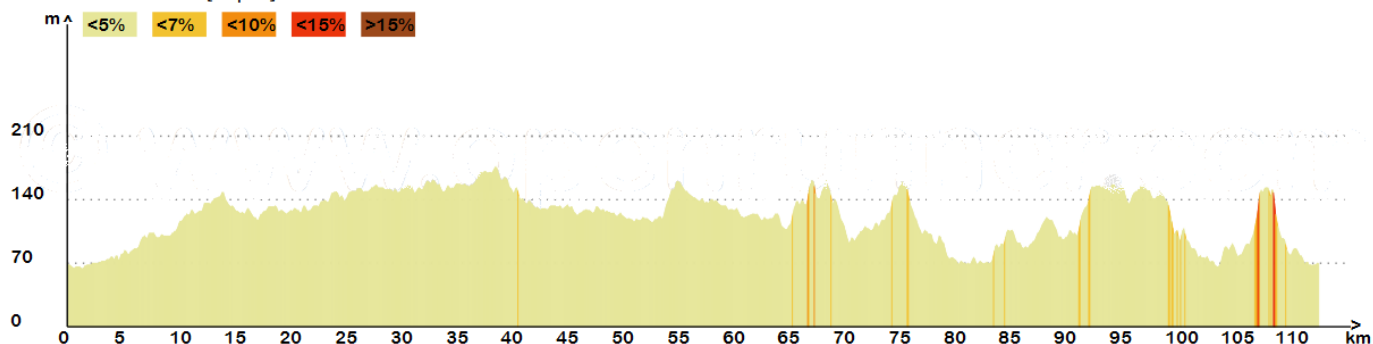
Etape 1 :

Casteljalous - Casteljalous



CASTELJALOUX [Etape 1]

CASTELJALOUX



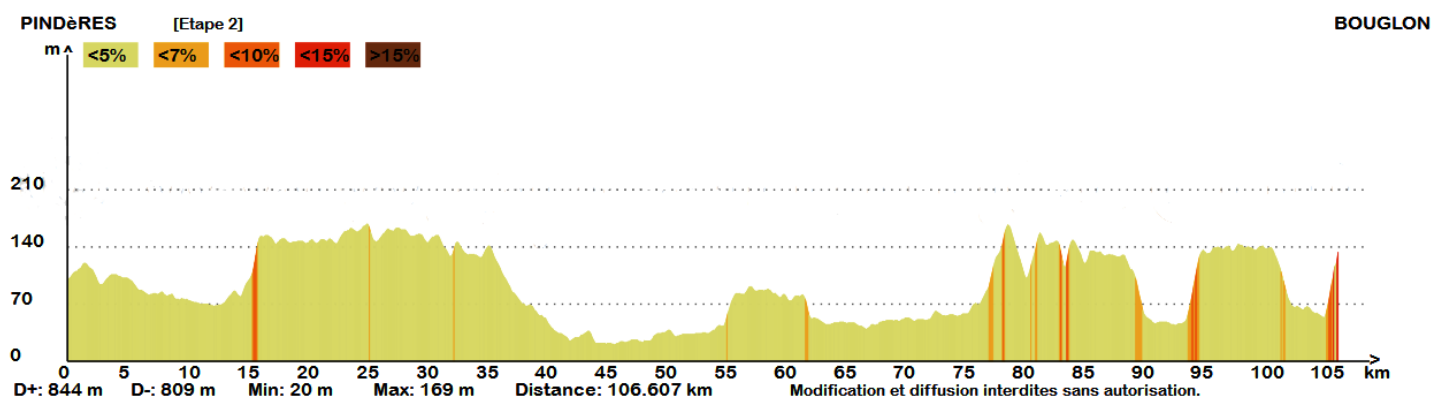
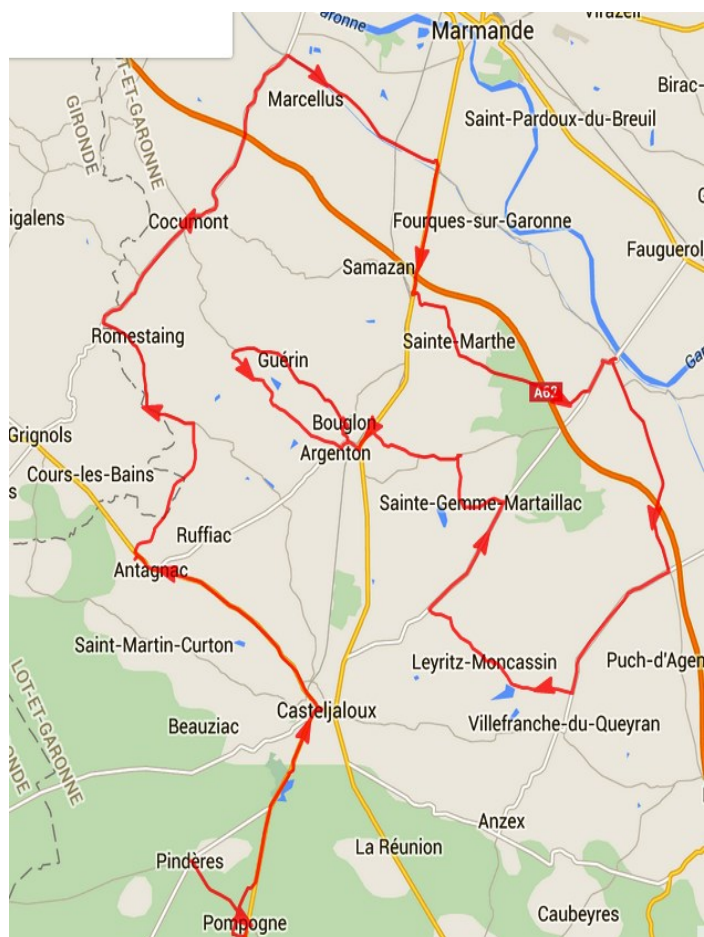
2° Etape : Pindères-Bouglon

100.4 km

VILLES			Horaires
DÉP	PINDERES Fictif	3	9h00
	KM 0- POMPOGNE	0	9h04
MS	CASTELJALOUX	7	9h11
MG	COTE DU CERF	10,5	9h17
	ANTAGNAC	14,6	9h21
MS	ROMESTAING	24	9h36
	COCUMONT	29,7	9h44
	TERSAC	36,7	9h55
MS	PONT DES SABLES	43,9	10h06
	KM 47	46,2	10h09
MG	SAINTE MARTHE	50	10h15
	LE MAS D'AGENAIS	56,7	10h25
	CALONGES	61,3	10h32
	RAZIMET BEROY	64	10h37
	VILLEFRANCHE D.QUEYRAN	69,4	10h44
MG	LEYRITZ MONCASSIN	72,9	10h49
	Labastide Castel Amouroux	75.7	10h53
	Ste Gemme Martailac	81.7	11h01
	Grézet Cavagnan	84.6	11h05
MG	Bouglon	89.2	11h13
	Guérin	92.2	11h19
	Argenton	99.2	11h24
ARR	Bouglon	100.4	11h28

Etape 2 :

Pindères - Bouglon



3^e Etape : Sauméjan-Pindères CLM Individuel (9km800)

Horaires

1^o départ 15h00

Puis toutes les minutes

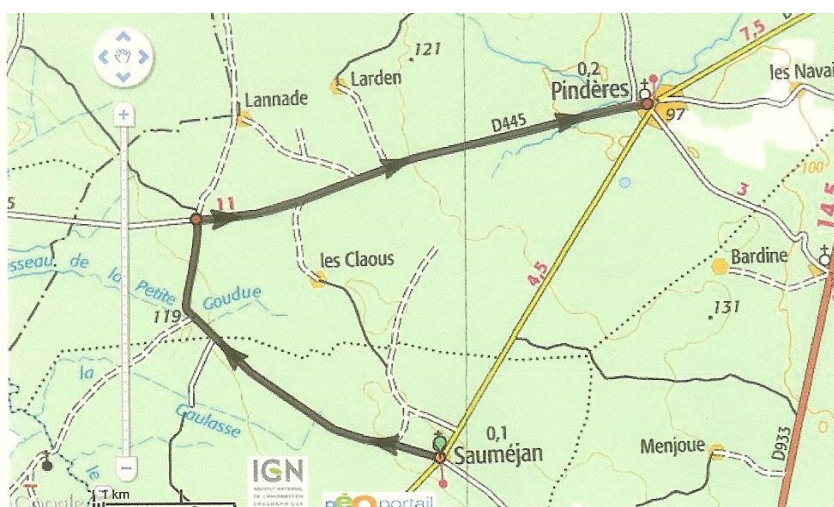
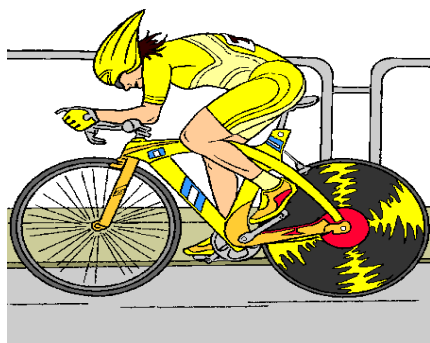
0 km SAUMÉJAN

4.5 KM LIEU DIT PRULIES

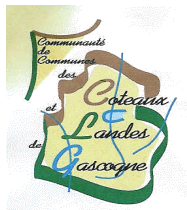
9.8 KM PINDERES

Les directeurs sportifs devront avoir rendu dès la fin de la 2^e étape, la feuille de participation au CLM afin d'assurer la logistique. Un coureur n'ayant pas terminé l'étape du matin, ne pourra pas être repêché

Il sera toléré pendant le CLM, le port d'un seul dossard à condition qu'il soit placé en bas à droite du maillot ou de la combinaison (ni en haut, ni au milieu, ni à gauche).



Prix et Récompenses 2016



1ère ETAPE



Classement étape

- 1^{er} 🏆 **Lot du terroir** -Maillot -coupe -gerbe. Leader des 2^{ème} catégorie : Lot du terroir Maillot -gerbe -coupe
2^{ème} 🏆 Coffret de vin
3^{ème} 🏆 Magnum de vin

2ème ETAPE

Classement étape

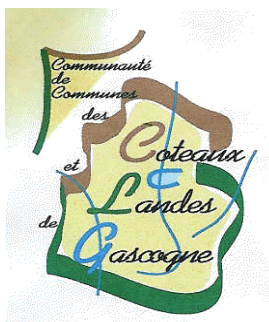
- 1^{er} 🏆 **Lot du terroir** -coupe- gerbe
2^{ème} 🏆 Coffret de vin
3^{ème} 🏆 Magnum de vin
1^{er} des 2^{ème} catégorie : Lot du terroir + coupe+gerbe
Leader Général : Maillot Jaune
Leader des 2^{ème} catégorie : Maillot Bleu
Meilleur sprinter : Maillot vert
Meilleur Grimpeur : Maillot à Pois



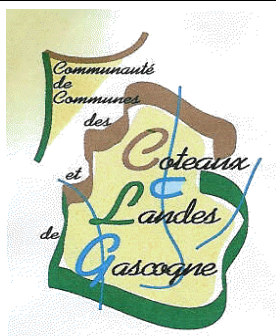
3ème ETAPE

Classement étape

- 1^{er} 🏆 **Lot du terroir** -coupe- gerbe
2^{ème} 🏆 Coffret de vin
3^{ème} 🏆 Magnum de vin
1^{er} des 2^{ème} catégorie : Lot du terroir + coupe+gerbe



PROTOCOLE FINAL



Classement Général Final

SCRATCH

- 1^{er} ☞ Maillot – trophée –jambon -gerbe
- 2^{ème} ☞ Jambon
- 3^{ème} ☞ Jambon
- 4^{ème} ☞ Lot du terroir
- 5^{ème} ☞ Lot du terroir



Classement Général 2^{ème}

- 1^{er} ☞ Maillot – trophée – *jambon* -gerbe
- 2^{ème} ☞ Jambon
- 3^{ème} ☞ Jambon
- 4^{ème} ☞ Lot du terroir
- 5^{ème} ☞ Lot du terroir



Meilleur Grimpeur



- 1^{er} ☞ Maillot – trophée – Coffret
- 2^{ème} ☞ Coffret
- 3^{ème} ☞ Coffret

Meilleur Sprinteur



- 1^{er} ☞ Maillot – trophée – Coffret
- 2^{ème} ☞ Coffret
- 3^{ème} ☞ Coffret

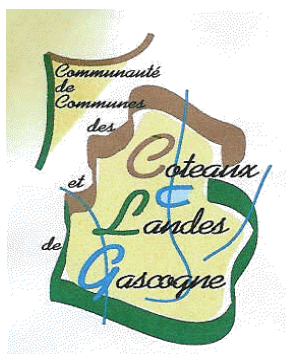
Classement par Équipe

- 1^{er} ☞ 5 Coffrets
- 2^{ème} ☞ 5 Magnums
- 3^{ème} ☞ 5 Bouteilles

CYCLO SPORT CASTELJALOUX

<http://www.cyclosport-casteljaloux.com>

LOT-ET-GARONNE
Le Département



<http://cyclosport-casteljaloux.com>

Hébergement

Village de Vacances Familiales 47420 SAUMEJAN

☛ *Chalets équipés pour 4 à 6 personnes.*

Possibilité de commander des repas et petits déjeuners.

Tel : 05.53.89.12.02

Attention : Retenir le plus tôt possible

CASTELJALOUX

🚲 **Résidence FORESTIERE le club de CLARENS** 47700 CASTELJALOUX

☛ *Chalets équipés pour 4 à 6 personnes*

Tél : 05.53.93.07.45

🚲 **Hôtel Restaurant « Le CASSISSIER »**

M. et Mme FUSARO Rémy

Place Jean JAURES – 47700 CASTELJALOUX

Tél : 05.53.93.03.38

🚲 **GITES à PINDERES (4 à 6 personnes)**

**Les chalets de l'Escourre - Tél.: 06.16.35.06.67 / 05.53.89.15.78*

**Chalet de BALOY- Tél. : 05.53.93.76.74*

🚲 **Résidence FORESTIERE GOELIA**

Chalets équipés (neufs) avec piscine pour 4 à 6 personnes

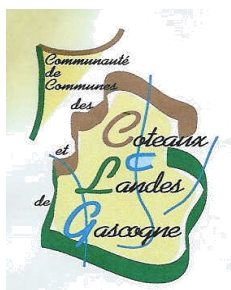
Tél. : 05.53.84.50.06 (50 à 70 €/nuit par chalet)

🚲 **RESIDENCE FORESTIERE DE LA TAILLADE 47700**

☛ *Chalets équipés pour 6 à 8 personnes*

Possibilité de commander des repas et petits déjeuners.

Tél. : 05.53.93.00.93



FEUILLE D'ENGAGEMENT

Tour des Coteaux et Landes de Gascogne



11 et 12 juin 2016

NOM de L'équipe :

	NOM	Prénom	Club	N° Licence	Cat.
1					
2					
3					
4					
5					

Tout changement de catégorie après l'envoi de ce document, devra être signalé afin de ne pas perturber l'organisation des dossards respectifs.

		Directeur sportif	N° Licence
		Mécanicien	

Une adresse e-mail et un numéro de téléphone sont à donner obligatoirement

Email :

Téléphone :

A retourner avant **le 15 MAI dernier délai**



Chez : M. OUNZARI Jean Paul - 11 Lotissement « Les bruyères »

47700 PINDERES 05.53.89.65.40 / portable 06.70.67.91.27

Site Internet : <http://www.cyclosport-casteljaloux.com>

AUCUN ENGAGEMENT ne sera pris en compte sans le chèque d'engagement de 170 € déjà envoyé avant le 30 mars
Le directeur sportif sera le seul représentant de l'équipe, il viendra retirer les dossards
avec toutes les licences de son équipe.

~~~~~

Prise en charge des repas par l'organisation le dimanche midi (7 repas par équipe)

Pour des repas supplémentaires invités, faire un chèque de 12 €uros par personne.

Nombre de repas supplémentaires

Dimanche midi : ..... X 12 € = ..... €

Repas samedi soir : ..... X 12 € = ..... €

ÉTABLIR LES CHEQUES à l'ordre du : C.S CASTELJALOUX

<http://www.cyclosport-casteljaloux.com>